

Le Jeûne Protège, La Prière Élève.

﴿شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَاتٍ مِّنَ الْهُدَىٰ وَالْفُرْقَانِ ۚ فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ﴾
وَقَالَ الْحَبِيبُ الْمُصْطَفَى ﷺ:
«الصِّيَامُ جَنَّةٌ. فَلَا يَرِفُثُ وَلَا يَجْهَلُ.
وَإِنْ أَمْرُ قَاتِلِهِ أَوْ شَاتِمِهِ فَلْيَقِلْ إِنِّي صَائِمٌ» مَرَّتَيْنِ

Chers Croyants !

Allah dit dans le Coran : « **Le mois de Ramadan est celui au cours duquel le Coran a été révélé pour guider les hommes dans la bonne direction et leur permettre de distinguer la Vérité de l'erreur. Quiconque parmi vous aura pris connaissance de ce mois devra commencer le jeûne !** »¹

Le jeûne durant le mois de Ramadan contient sur le plan matériel et spirituel, beaucoup de sagesse, de miséricorde et de bienfaits pour les croyants. Jeûner peut se référer à différentes choses comme le fait de rester à l'écart de quelque chose, de se retenir de faire quelque chose, de se protéger et être protégé. Dans le contexte du mois de Ramadan, il s'agit de s'abstenir de manger, de boire ou d'avoir des relations sexuelles durant une période bien définie. Allah dit à propos du jeûne : « **Ô croyants ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux peuples qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété.** »²

Dans la dernière partie de ce verset, où l'obligation du jeûne est mentionnée, notre Seigneur Le Tout-Puissant met l'accent sur le bénéfice du jeûne nous permettant d'atteindre la piété.

Certes nous jeûnons, mais l'important ici est notre relation au jeûne. Car si celle-ci n'est pas correcte alors même si nous jeûnons, notre jeûne ne sera pas considéré comme un jeûne au sens réel du terme. Si notre jeûne ne nous éloigne pas des péchés tels que la médisance, le mensonge, le commérage ainsi que toute parole futile, cela signifie que notre relation au jeûne est défaillante. Dans une telle situation, le jeûne ne nous apportera rien d'autre que la faim et la soif.

Notre Prophète ﷺ dit ainsi : « **Nombre sont ceux qui jeûnent mais n'en retirent rien d'autre que la faim et la soif. Nombre sont ceux qui adorent Allah, mais n'en retirent que la fatigue et le sommeil** ».³

Mes Chers Frères !

Jeûner ne se limite pas uniquement à s'abstenir sur le plan strictement matériel. En effet, le mois de Ramadan est un mois au cours duquel la miséricorde, le pardon, les faveurs et les bénédictions sont distribuées en abondance. Une personne qui, malgré son jeûne, ne voit pas et ne corrige pas ses erreurs et ne change pas sa vie quotidienne n'obtiendra aucun de ces bienfaits. Dans un *hadith*, le Messager d'Allah(s.a.s) dit : « **Le jeûne est un bouclier** ».⁴ Dans un autre *hadith*, il dit aussi : « **Quiconque jeûne un jour dans la voie d'Allah, Allah placera un fossé entre lui et le feu, dont la largeur est égale à la distance entre le ciel et la terre.** »⁵.

Chers Fidèles !

Notre Seigneur Tout-Puissant nous a ordonné dans la Sourate Al-'Alaq⁶ de nous prosterner et de nous rapprocher de Lui. Être proche d'Allah ou se rapprocher de Lui est sans doute la position la plus élevée que l'homme puisse atteindre. L'état de prostration est le moment où le serviteur se rapproche le plus d'Allah. Pour cette raison, la prière est une adoration importante qui élève les gens et les rapproche d'Allah. La prière est une ascension pour les croyants. L'élévation par la prière dépend de la façon dont cette dernière est réalisée. Il est également mentionné dans le Coran que la prière, comme le jeûne, éloigne les gens de l'indécence et du mal.⁷ Nous devons donc prier d'une manière consciente afin d'en tirer pleinement profit. En d'autres termes, nos prières doivent nous rendre sincères, pieux, travailleurs, justes et honnêtes. Dans le cas contraire nous ne pourrions nous élever par la prière.

Qu'Allah fasse que nous soyons parmi Ses serviteurs protégés par le jeûne et élevés par la prière. Amin !



1 Sourate de la Vache (Al-Bakara), 2:185

2 Sourate de la Vache (Al-Bakara), 2:183

3 Ibn Mâja, Sawm, 21

4 Bukhârî, Sawm, 2; Muslim, Siyâm, 163; Abû Dâwûd, Sawm,

5 Tirmidhî, Jihâd, 3, H.No: 1624

6 Sourate de Al-'Alaq (L'Adhérence), 96:19

7 Sourate de Al-Ankabut (L'Araignée), 29:45